À l'occasion des 3èmes Assises de la Fédération, les représentants de 4 candidats (François Fillon, Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen) ont répondu aux questions de la FNES.

Benoît Hamon : la recherche, l'environnement et un budget adapté

Le Pr. Alfred Spira, conseiller santé de Benoît Hamon, s'enga

François Fillon : un plan de santé à l'école, des consultations de prévention et des financement

Le Dr Jean-Pierre Door, représentant de François Fillon, a mis l'

Jean-Luc Mélenchon : des orientations nationales fortes, une participation citoyenne et un service pub

Frédéric Pierru , responsable du programme santé de Jean-Luc Mélenchon a détai

Emmanuel Macron : des générations en santé, des acteurs impliqués et l'innovation au rendez-vous

Le Pr. Jean Louis Touraine, soutien d'Emmanuel Macron , se fixe pour objectifs une transformation sans tabou

À propos de La Fnes :

Association loi 1901, elle rassemble et soutient les instances régionales de santé publique et promotion de la

Synthèse des constats et propositions de la Fnes en vue de l'élection présidentielle

1. Simplification et droit commun

Les organisations de l'offre de santé dans notre pays doivent être consolidées, mais surtout simplifiées, tant au niveau national qu'en proximité. Il est essentiel de soutenir et de généraliser ce qui marche, de résister à la tentation de complexifier les organisations, au risque de les rendre illisibles et inopérantes, notamment pour les plus défavorisés. Le droit commun doit être clair et accessible à tous.

1. Déterminants de la santé et lieux de vie

Les compétences pour agir sur la santé et le bien-être de la population doivent être identifiées, bien au-delà de notre système de soins et dans tous les milieux. La responsabilité des collectivités territoriales, des écoles, des entreprises... doit permettre non seulement de prévenir les
risques, mais aussi de promouvoir la santé. Les actions sur les déterminants fondamentaux de

la santé doivent être encouragées et accompagnées.

1. Financements et ambition

Les financements nécessitent un soutien précis et chiffré, à la hauteur des ambitions affichées. Ce n'est pas le cas aujourd'hui pour la promotion de la santé et la prévention.

1. Proximité et démocratie

Les dispositifs organisationnels régionaux doivent être encouragés avec des responsabilités et une animation de proximité répondant aux besoins de la population et permettant une réelle démocratie en santé.

1. Innovation et réduction des inégalités

La recherche interventionnelle en promotion de la santé et la capitalisation des actions de qualité doivent être soutenues et s'inscrire dans une démarche de coopération entre chercheurs, acteurs et décideurs. Elles doivent déboucher sur la mise en œuvre de programmes capables de contribuer efficacement à la réduction des inégalités sociales de santé.